



carif-oref
de normandie

Les chiffres clés de la VAE en Normandie

2021

Publication juillet 2022

Les chiffres clés de la VAE en Normandie 2021

Les données présentées dans ce document sont issues de l'outil de consolidation du Carif Oref de Normandie. Cet outil est alimenté par les Points relais conseil (PRC) et les organismes certificateurs normands. Il permet une observation large et partagée du dispositif VAE en Normandie via ses trois grandes étapes que sont l'entretien conseil en PRC, la recevabilité et le passage en jury.

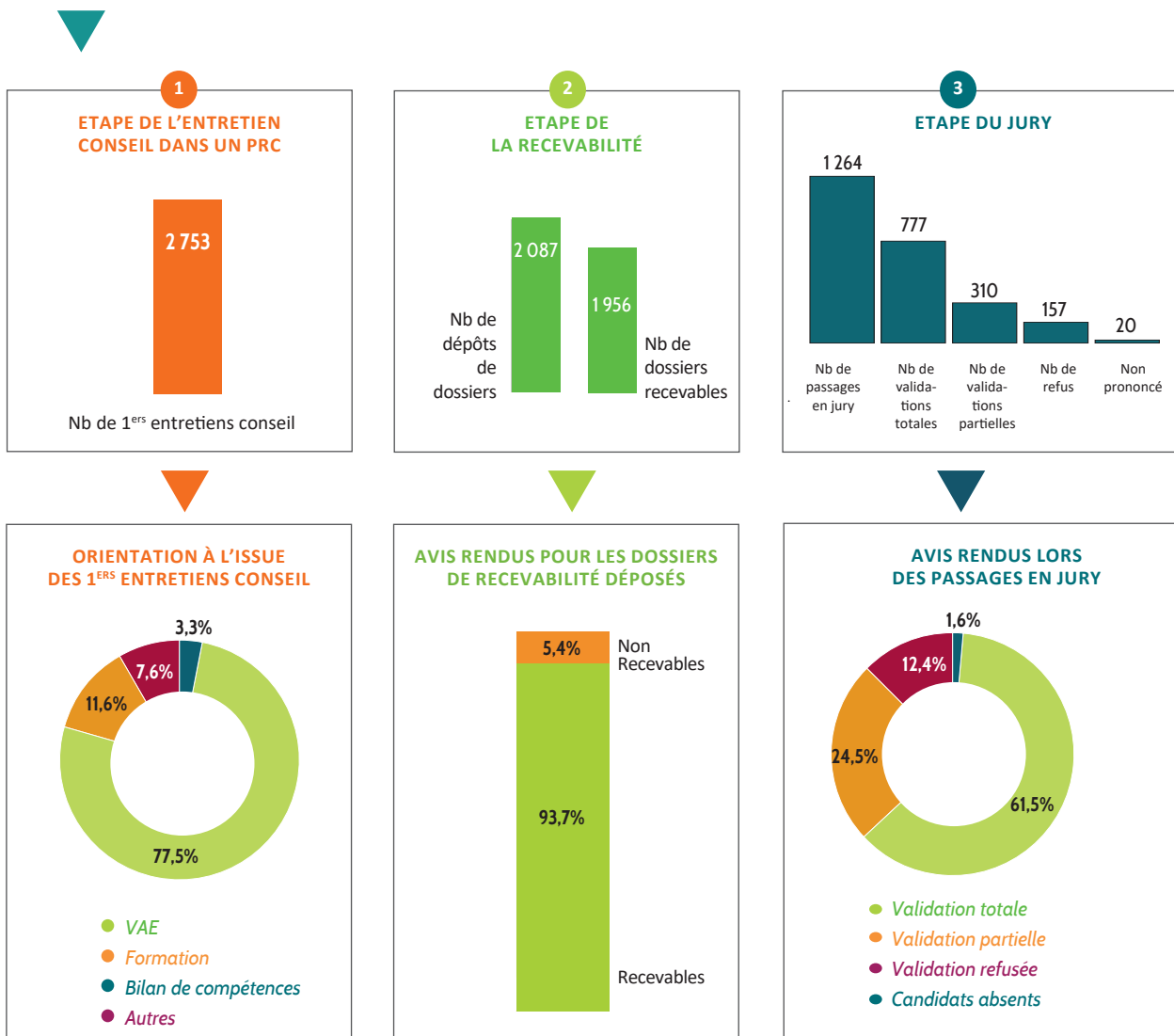
Exceptionnellement, les données des DREETS et DEETS concernant les certifications délivrées par le ministère du Travail ont fait l'objet d'un traitement à part, hors données globales, car partiellement fournies.



2021 : LA VAE SE RELÈVE DOUCEMENT

En 2021, le nombre total d'entretiens conseil en PRC a connu une légère baisse malgré une augmentation du nombre de premiers entretiens conseil. Par ailleurs, les certificateurs normands ont vu le nombre de dépôts de dossiers de recevabilité ainsi que le nombre de passages en jurys s'accroître.

Figure 1 : Effectifs à chaque étape du parcours VAE en 2021



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie



BAISSE DE 4,1 % DES ENTRETIENS DANS LES PRC NORMANDS EN 2021

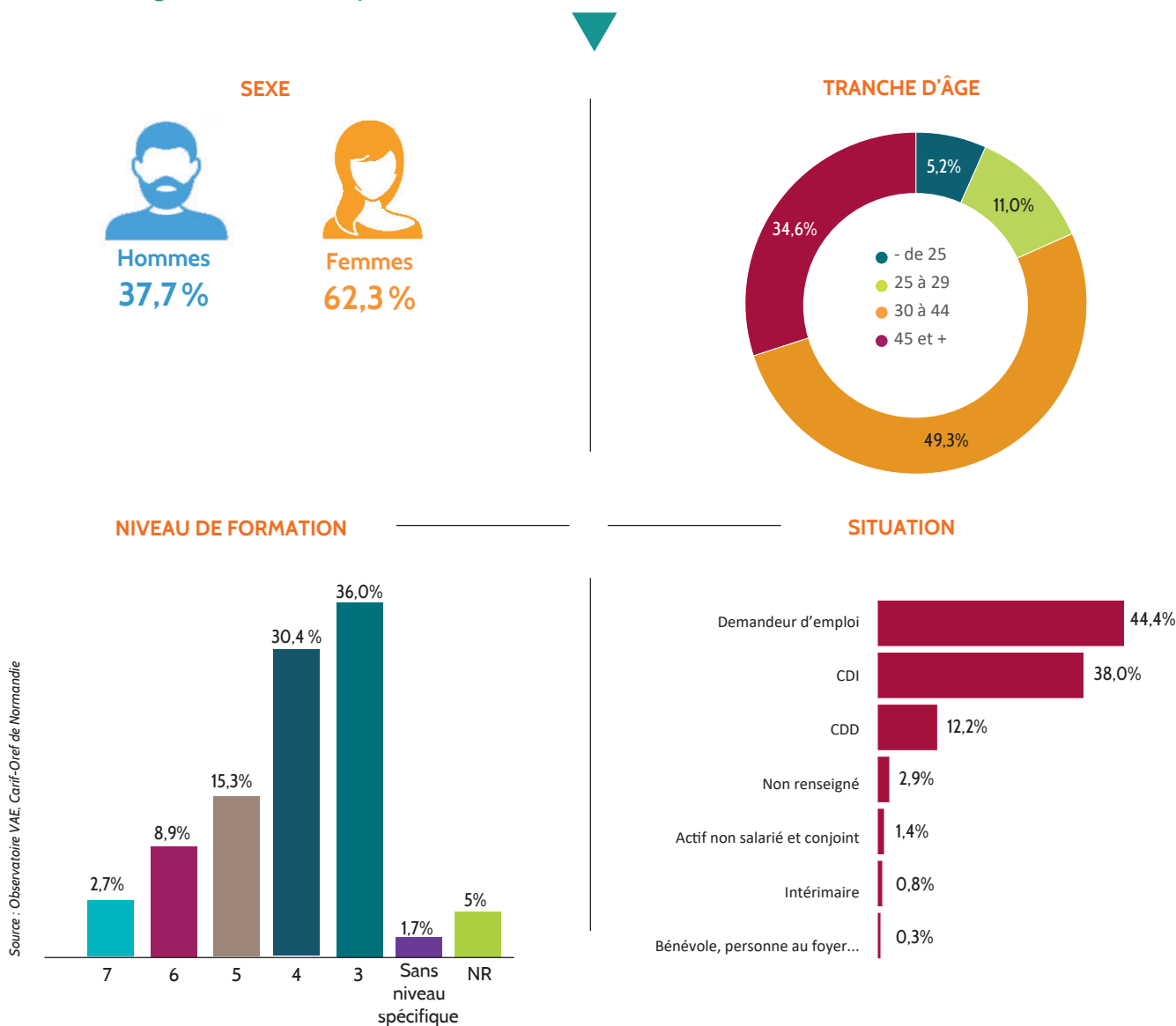
Le passage par un PRC permet aux candidats à la VAE d'être conseillés sur le bien-fondé de leur démarche, orientés vers une ou plusieurs certifications via la VAE ou être dirigés vers un autre dispositif. Outre le premier entretien conseil, les entretiens de suivi ou de suivi particulier sont proposés. L'année 2021 est marquée par un changement important de prestataires dû au renouvellement du marché PRC qui s'étend de 2021 à 2024.

Tous types d'entretiens conseil confondus, 3 575 entretiens ont été dispensés dans les PRC normands, soit 4,1% de moins qu'en 2020. Cependant, une augmentation de 4,5 % des premiers entretiens conseil est constatée soit 2 753 premiers entretiens conseil menés en 2021 contre 2 635 en 2020. La baisse générale observée concerne les entretiens conseil suite, au nombre de 697 en 2021 contre 848 en 2020, soit une baisse de 17,8 % et les entretiens de suivi particulier au nombre de 125 contre 243 en 2020 soit 48,6 % de moins qu'en 2020.

Les conseillers PRC proposent un suivi spécifique aux personnes dans des situations sociales particulières, parce que l'écrit ou les différentes démarches administratives paraissent compliquées. Il s'agit d'un accompagnement personnalisé tout au long de la démarche VAE, afin de lever les difficultés qui peuvent être rencontrées. La valorisation de l'expérience de ces publics fragiles est d'autant plus complexe qu'elle peut être morcelée et acquise dans différents environnements, dont à l'étranger. Les candidats peuvent bénéficier de plusieurs rendez-vous pour faire aboutir leur démarche de VAE. Cet accompagnement est différent de l'accompagnement méthodologique réalisé par les organismes accompagnateurs qui se concentrent sur la réalisation du dossier et la préparation au jury.

Les conseillers PRC sont amenés à formuler plusieurs préconisations pour une même personne à l'issue de l'entretien conseil. 77,5 % des personnes reçues ont été dirigées vers une solution de VAE. Ces proportions restent stables d'une année à l'autre.

Figure 2 : Profils des personnes accueillies en 1^{er} entretien conseil dans un PRC en 2021



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie

Au regard de leur expérience, les personnes sont orientées majoritairement vers un diplôme de l'Education nationale, soit 29,1 %. 15,4 % des candidats sont orientés vers un diplôme de l'enseignement supérieur, 13,9 % vers un diplôme d'Etat du sanitaire et social et enfin 12,9 % vers un titre professionnel du ministère du Travail. Cette répartition est constante d'une année à l'autre.

Le profil des candidats qui se présentent dans un PRC pour la première fois est en grande partie similaire aux années précédentes à l'exception de leur situation professionnelle. En effet, en 2021, 52,4 % des personnes reçues en PRC sont en emploi (CDI, CDD, Intérim, actif non salarié et conjoint) contre 48,2 % en 2020, soit 4,2 % points de plus. A contrario, 44,4 % des personnes sont demandeurs d'emploi, soit 4,9 % points de moins qu'en 2020.

Les conseillers PRC ont animé 99 réunions d'information collectives sur la VAE en 2021 (23,8 % de moins que 2020), touchant ainsi 832 personnes (24,7 % de moins que 2020). 212 réunions partenariales (avec Pôle emploi, des entreprises...) qui visent à présenter le dispositif VAE de manière adaptée, ont également été mises en place, soit une baisse de 3,6 % par rapport à 2020.

2 087 DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS EN 2021 (hors DREETS et DEETS, certifications du ministère du Travail)

Avertissement : Les chiffres globaux de 2021 ne peuvent être comparés à ceux de 2020, ces derniers pour des raisons techniques n'intégrant pas les données des certifications du « Social et paramédical » gérées par la DREETS. Néanmoins, autant que de besoin nous donnons quelques indicateurs d'évolution entre les deux années hors champ DREETS « Social et paramédical ».

Les personnes commencent leur parcours VAE par l'étape de la recevabilité. Elles doivent renseigner le ou les dossiers de demande de recevabilité. Une fois complété, le dossier est remis à l'organisme certificateur sélectionné par le candidat. Chaque organisme vérifie l'éligibilité de la demande au vu de l'expérience décrite.

En 2021, 2 087 parcours VAE ont été engagés auprès des certificateurs normands. Le Dava Normandie enregistre 1 390 dossiers contre 1 114 en 2020 (soit 24,8 % de hausse). La DREETS (certifications du « Social et paramédical ») inscrit 380 candidats à la recevabilité. La Drajes (Jeunesse et sports), voit le nombre de dossiers déposés baisser avec 79 dossiers en 2021 contre 112 en 2020 soit 29,5 % de moins. Le Cnam connaît également une légère baisse de 6,5 % de dossiers enregistrés passant de 77 en 2020 à 72 en 2021.

Entre 2020 et 2021 et hors données du champ « Social et paramédical », le nombre de dossiers de recevabilité a augmenté de 4,2 % passant ainsi de 1 638 à 1 707 dépôts.

Le taux de recevabilité atteint 93,7 %. Les taux de recevabilité se situent entre 80 % et 100 % pour la plupart des certificateurs (voir tableau 3 page 7), hormis pour la Drajes (70,9 %) et l'université de Caen Normandie (47,6 %)

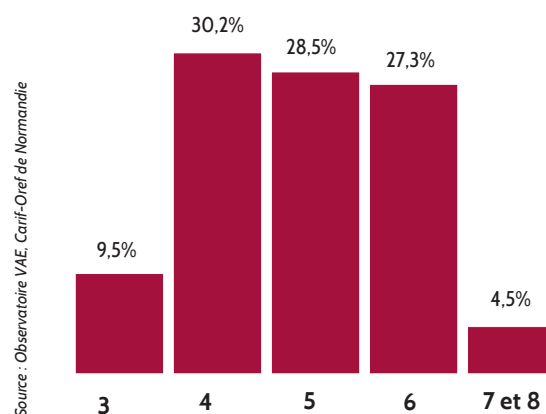
DREETS et DEETS, certifications du ministère du Travail : 133 dossiers de recevabilité ont été déposés en 2021. Le taux de recevabilité est de 100 %

Source : DGEFP, données extraites du système d'information CERES

Baisse des demandes de certifications de niveau 3 et augmentation des demandes de niveau 6 (Comparaison hors données du champ « Social et paramédical »)

Les demandes de certifications de niveau 3 (9,5 %) connaissent une baisse de 5,3 points par rapport à 2020 (14,8 %). Même phénomène constaté pour les demandes de certifications de niveau 7 et 8 (4,5 %) qui baissent de 2,8 points. A l'inverse, les demandes de niveau 6 (27,3 %) augmentent de 5,4 points par rapport à 2020 (21,9 %). Les certifications de niveau 4 (30,2 %) et 5 (28,5 %) connaissent également une hausse avec respectivement 5,4 points de plus pour la première et 2,2 points de plus pour la seconde. Le nombre de demandes de certifications de niveau 5 (28,5 %) reste stable (28,1 % en 2020).

GRAPHIQUE 1 :
DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS SELON LE NIVEAU DE LA CERTIFICATION VISÉE
(hors DREETS et DEETS, certifications du ministère du Travail)



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie



Le secteur sanitaire et social toujours plébiscité

Le GFE *Santé, social et soins personnels* regroupe 55,4 % des demandes de recevabilité en 2021 et se hisse toujours loin devant les autres spécialités de formation. Les certifications du GFE *Gestion et traitement de l'information* (professions tertiaires : comptabilité, gestion, secrétariat, informatique) arrivent en deuxième position avec 11,4 %. Viennent ensuite les certifications relatives au *Commerce* avec 9,2 % et les certifications de *l'Hôtellerie, tourisme, loisirs* (6,6 %). 85 % des candidats à la recevabilité sont rassemblés dans les cinq premiers GFE.

**TABLEAU 1 :
DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS
PAR GFE EN 2021 EN NORMANDIE**
(hors DREETS et DEETS, certifications du ministère du Travail)

GFE (Groupe Formation Emploi)	Part (%)
Santé, social, soins personnels	55,4
Gestion et traitement de l'information	15,3
Commerce	9,2
Hôtellerie, tourisme, loisirs	6,6
Transport, logistique	2,2
Transformation des matériaux, procédés	2,1
Production alimentaire	2,0
Appui à la production des industries	1,9
Environnement, nettoyage, sécurité	1,7
Electricité, énergie	1,6
Total	94,1

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie

Au total et hors certifications du ministère du Travail, 274 certifications différentes ont été visées par les candidats à la VAE en 2021. 50,7 % des certifications ne concernent qu'un unique candidat (pour 6,7 % du total de candidats). *Le diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé* arrive en tête des certifications les plus demandées en 2021 : 334 dépôts de dossiers de recevabilité, soit 16 % de l'ensemble des demandes de recevabilité, (+88 dossiers par rapport à l'année précédente). *Le diplôme d'Etat d'Aide-Soignant* est positionné au deuxième rang, avec 182 dossiers, soit 8,7 % de l'ensemble des demandes. *Le diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur* arrive juste après, avec 176 dossiers déposés. *Le CAP Accompagnement à la petite enfance* se positionne à la quatrième place avec 99 dépôts de dossiers suivi par *le diplôme d'Etat Accompagnement éducatif et social* avec 91 dossiers remis. Les dix premières certifications rassemblent 53,4 % des candidats.

**TABLEAU 2 :
DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS
POUR LES DIX CERTIFICATIONS
LES PLUS DEMANDÉES EN 2021**
(hors DREETS et DEETS, certifications du ministère du Travail)

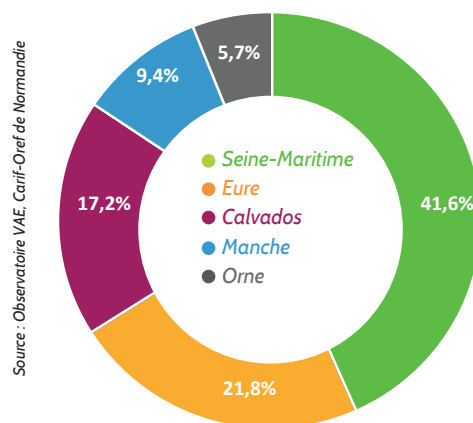
Certifications	Effectif	Part (%)
Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé	334	16
Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant	182	8,7
Diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur	176	8,4
CAP Accompagnement à la petite enfance	99	4,7
Diplôme d'Etat Accompagnement éducatif et social	91	4,4
BTS Management commercial opérationnel	82	3,9
Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture	47	2,3
BTS Gestion de la PME	43	2,1
BTS Négociation et digitalisation de la relation client	32	1,5
BP Coiffure	30	1,4
Total 10 premières certifications visées	1116	53,4

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie

Une majorité de candidats seinomars

95,8 % des candidats résident en Normandie. 4,2 % sont domiciliés dans une autre région. Les candidats Seinomars sont les plus nombreux, avec 41,6 % des dossiers déposés. L'Eure arrive à la deuxième place (21,8 %), avant le Calvados (17,2 %). Les proportions connaissent peu d'évolution par rapport à l'année précédente.

**GRAPHIQUE 2 :
REPARTITION DES DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS
EN 2021 SELON LE DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE
DES CANDIDATS**
(hors DREETS et DEETS, certifications du ministère du Travail)



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie

1 264 PASSAGES EN JURY EN 2021

(hors DREETS et DEETS, certifications du ministère du Travail)

Avertissement : Les chiffres globaux de 2021 ne peuvent être comparés à ceux de 2020, ces derniers pour des raisons techniques n'intégrant pas les données des certifications du « Social et paramédical » gérées par la DREETS. Néanmoins, autant que de besoin nous donnons quelques indicateurs d'évolution entre les deux années hors champ DREETS « Social et paramédical ».

Le passage devant le jury est la dernière étape du parcours VAE. Il permet aux candidats de valider leur certification totalement, partiellement, ou de se la voir refuser si le jury estime qu'ils n'ont pas acquis les connaissances et compétences nécessaires pour obtenir la certification demandée. Dans le cas d'une validation partielle ou d'un refus, les candidats ont la possibilité d'entreprendre un parcours complémentaire qui leur permettra de se présenter à nouveau devant le jury.

En 2021, les certificateurs normands ont organisé 1 264 jurys. Le Dava connaît une hausse de 9,4 % soit 828 jurys contre 757 en 2020. La DREETS (Social et paramédical) a mis en place 187 jurys. La Drajes (Jeunesse et sports) a organisé 66 jurys contre 51 en 2020, soit 29,4 % de plus. A contrario, le Cnam voit son nombre de jurys baisser, passant de 27 jurys en 2020 à 13 en 2021 (voir tableau 3 page 7).

Entre 2020 et 2021 et hors données du champ « Social et paramédical », le nombre de jurys a augmenté de 23,7 % passant ainsi de 871 à 1 077 jurys.

61,5 % des candidats ont obtenu une validation totale. Les personnes ayant obtenu une validation partielle sont 24,5 % et la part des refus est de 12,4 %. Si la moyenne du taux de validation a du sens, le calcul du taux de validation totale au niveau de chaque certification est à prendre avec précautions, compte tenu des volumes de candidats positionnés sur chaque certification. Seulement deux certifications ont permis à plus de 100 candidats de passer devant un jury. Il s'agit du Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé et du Diplôme d'Etat de professeur de musique.

Les hommes obtiennent légèrement plus fréquemment que les femmes une validation totale : 63 %, contre 60,7 % pour ces dernières. La part de validation partielle est plus élevée chez les femmes (16,6 %, contre 14 % pour les hommes).



58,6 % des candidats qui présentent une certification du GFE Santé, social, soins personnels obtiennent une validation totale et 27,2 % une validation partielle. Les taux de validation totale sont plus favorables dans le GFE du Commerce (80 %) et le GFE Gestion et traitement de l'information (72,9 %). En revanche, pour les métiers de la Création et production artistique, la part des validations totales et celles des validations partielles sont au même niveau (respectivement 42,9 % et 41,9 %). Un seul GFE présentant plus de 20 candidats obtient un taux de validation totale supérieur ou égal à 80 % : le Commerce. Le tableau ci-après synthétise les résultats de la recevabilité et du jury pour chacun des certificateurs : il ne saurait faire l'objet d'une comparaison en termes de performances compte tenu des pratiques inhérentes à chaque certificateur et des exigences spécifiques au référentiel de compétences, au niveau de la certification visée et au jury.



**TABLEAU 3 :
LES CHIFFRES DE LA VAE PAR CERTIFICATEUR
EN 2021 EN NORMANDIE**

Certificateurs	Etape de la recevabilité			Etape du jury				
	Nombre de dossiers de recevabilité déposés	Nombre de dossiers recevables	Taux de recevabilité (%)	Nombre de passages en jury	Taux de validation totale (%)	Taux de validation partielle (%)	Taux de refus (%)	Taux de candidat absent (%)
Dava	1 390	1 346	96,8	828	68	17,5	12,7	1,8
DREETS (Social et paramédical)	380	342	90	187	46	44,4	9,6	0
Drajes (Jeunesse et sports)	79	56	70,9	66	45,5	22,7	31,8	0
Cnam	72	70	97,2	13	46,2	46,2	0	7,7
Ecole des Fourriers ministère des Armées	47	47	100	4****	75	25	0	0
Université Caen Normandie	42	20	47,6	19	52,6	47,4	0	0
Draaf	26	26	100	11	54,5	36,4	0	9,1
Université Le Havre Normandie	19	17	89,5	9	89	11,1	0	0
Université Rouen Normandie	17	17	100	12	91,7	8,3	0	0
Dirm-Memm*	7	7	100	1	100	0	0	0
Réseau des CCI**	5	5	100	3	100	0	0	0
Grandes écoles***	3	3	100	6	83,3	16,7	0	0
Cefedem (Musique et danse)	0	0	0	105	42,9	41,9	12,4	2,9
DREETS et DEETS, certifications du ministère du Travail (données non intégrées au calcul du total Normandie)	133	133	100	28	89,3	10,7	0	0
Total Normandie (hors TP ministère du Travail)	2 087	1 956	93,7	1 264	61,5	24,5	12,4	1,6

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie

Précisions :

En fonction des années et des organisations spécifiques à chaque certificateur, il arrive que la réception des dossiers de recevabilité ou l'organisation du jury puisse être interrompue, pour un semestre, une année.

*Dirm-Memn : Direction Inter-régionale de la Mer - Manche Est - Mer du Nord.

** La catégorie « Réseau des CCI » regroupe l'Ifa Marcel Sauvage et la CCI de Normandie.

*** La catégorie « Grandes écoles » regroupe Néoma Rouen Business School, le Cesi de Rouen ainsi que l'Ecole de Management de Normandie.

**** Ecole des fourriers-ministère des Armées : le total de jurys ayant donné lieu à une décision s'est élevé à 17 en 2021 (données transmises après traitement).



Publication gratuite
Reproduction autorisée
sous conditions de
mentionner la source

Ces travaux bénéficient
d'un financement spécifique
de la DREETS et
d'un partenariat avec la mission VAE
de la Région Normandie

Les chiffres clés de la VAE en Normandie 2021

Mise en page
Agnès Ercosman
Nathalie Grember
Carif-Oref de Normandie

Credit photo
Adobe Stock
Juillet 2022

Directeur de la publication
Luc Chevallier
Carif-Oref de Normandie
Analyse - Rédaction
Elise Dehays
Carif-Oref de Normandie

carif-oref
de normandie



Observatoire
VAE Normandie


**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**
Liberté
Égalité
Fraternité


RÉGION
NORMANDIE



Site de Caen
Unicité, Bat A
10 Rue Alfred Kastler
14000 CAEN

Site de Rouen
Atrium
115 boulevard de l'Europe,
BP 1152
76176 ROUEN Cedex



Tél : 02 31 95 52 00



Email : contact@cariforefnormandie.fr